

NOTICE EXPLICATIVE POUR LE CONSEIL COMMUNAL **DU 21 MARS 2024**

1. Informations

2. Cohésion sociale

a) Plan de Cohésion Sociale 2020-2025 - rapport financier 2023, rapport d'évaluation et modification du plan pour 2024

- Approbation du rapport financier de l'année 2023. Etant donné que nous avons justifié 82.014,77 € de dépenses, la subvention de la Région Wallonne s'élève à 65.611,82 € (80%) et la part communale à 16.402,95 € (20%). Nous avons déjà reçu une première tranche de 55.624,13 €, nous recevrons donc encore 9.987,69 €.
- Approbation du rapport d'évaluation. L'année 2024 est une année d'évaluation pour le PCS 2020-2025. La mise à jour annuelle du « tableau de bord » du PCS constitue l'évaluation quantitative demandée par la Région Wallonne. Une évaluation qualitative sera menée au niveau local avec les partenaires.
- Modification du plan pour l'année 2023 : ajout de l'action 1.3.03 – Coaching/orientation (projet professionnel) – Permettre d'identifier l'emploi ciblé et le chemin pour y arriver. Cette action, portée par la MIREWAPI et organisée en collaboration avec le PCS de Rumes, permettra à 12 candidats âgés de 18 à 40 ans, de bénéficier d'un coaching de deux mois qui les aidera à concrétiser leur projet professionnel, à reprendre confiance en eux et à (ré)acquérir les compétences professionnelles et sociales pour trouver un emploi.

b) Renouvellement de la convention de partenariat conclue avec l'ASBL AMO Graine pour développer l'action « soutien scolaire solidaire » pour l'année 2024

Approbation du renouvellement de la convention de partenariat relative au transfert financier de 4.500,00 € dans le cadre du budget 2024 du Plan de Cohésion Sociale et visant à formaliser la collaboration entre le PCS d'Antoing et l'ASBL GRAINE pour développer l'action « Soutien scolaire solidaire »

Agent traitant : Sibylle DEKEYSER

Politique responsable : Gauthier DUDANT

3. Taxe communale

Règlement-taxe directe de répartition sur les carrières et sablières – exercice 2024

Le Conseil communal est invité, pour l'exercice 2024, à lever une taxe communale de répartition sur les carrières et sablières de 1.544.828,08 euros (UN MILLION CINQ CENT QUARANTE-QUATRE MILLE HUIT CENT VINGT-HUIT EUROS ET HUIT CENTS).

Agent traitant : Magali EVRARD

Politique responsable : Gauthier DUDANT

4. Finances communales

Situation de caisse au 31 décembre 2023.

Agent traitant : Dieudonné MAKUANGA

Politique responsable : Gauthier DUDANT

5. Sports

Mérite sportif – modification du règlement

Proposition de modification de l'article 2 du règlement comme suit :

« Ajout d'un prix de 250,00 € pour un sportif présentant un handicap ou à une institution pour personnes en situation de handicap. »

Les 2 autres prix de 250,00 € et 125,00 € (prix d'encouragement) restent d'actualité (personnes valides).

Agent traitant : Anaïs LEJEUNE

Politique responsable : Gauthier DUDANT

6. Marché public

Travaux d'aménagement de la place rue de la Gare à Maubray (opération cœur de village 2022) – Chaliér Spécial des Charges, estimation, mode de passation et conditions du marché

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le cahier spécial des charges régissant les travaux d'aménagement de la place située rue de la Gare à 7640 Maubray. Ces travaux comprennent notamment :

- travaux de démolition / déblais ;
- fourniture et pose de sous-fondation / fondation ;
- fourniture et pose de revêtements en hydrocarboné ;
- fourniture et pose d'un revêtement en pavés de béton ;
- fourniture et pose d'un revêtement en dalles alvéolées ;
- fourniture et pose de mobilier urbain ;
- travaux de plantation ;
- travaux de signalisation horizontale et verticale.

Ces travaux seront financés par emprunt et via l'appel à projets Cœur de Village 2022.

L'estimation du marché de travaux est de 491.134,95 € hors TVA ou 594.273,29 € TVA comprise. Le mode de passation est la procédure négociée directe avec publication préalable.

Conditions du marché :

- Critères d'attribution : le prix [poids du critère : 90], le recours à des matériaux produits localement [poids du critère : 10] ;
- Lot unique ;
- Délai de validité de l'offre : 180 jours de calendrier ;
- Délai d'exécution : 110 jours ouvrables
- Cautionnement : 5% du marché ;
- Cautionnement complémentaire sur les postes n° 36 et 37 : 10%
- La révision de prix s'applique ;

- Les variantes ne sont pas autorisées ;
- Les options libres ne sont pas autorisées ;
- La visite du site est requise sous peine de nullité de l'offre ;
- Agréation requise : catégorie C, classe 3.

Agent traitant : Frédéric VAN CAUTER

Politique responsable : Mélanie MORY

7. Cultes

Fabrique d'Église Protestante Unie de Belgique Rongy-Taintignies – compte 2023

Le conseil communal est invité à approuver le compte 2023 présenté par la Fabrique d'Église de EPUB Rongy – Taintignies avec boni de 9.380,63 €.

Agent traitant : Valérie TITELION

Politique responsable : Viviane DELEPINE

8. Subsides aux sociétés

Demande de subsides de la société « Antoing Bourle Pays Blanc »

Octoi du subside annuel de 200,00 €, et du subside exceptionnel pour le Rosaire de 500,00 €.

Agent traitant : Sabine DRAPIER

Politique responsable : Gauthier DUDANT

9. Développement rural

Rapport annuel 2023 de l'opération de développement rural – approbation par le Conseil communal.

Agent traitant : Pascal DETOURNAY

Politique responsable : Mélanie MORY

10. Demande d'ajout d'un point supplémentaire par le Conseiller communal Samuël VINCENT pour le groupe UCA

Situation de la gare d'Antoing (voir annexe).

Agent traitant : Pascal DETOURNAY

Politique responsable : Mélanie MORY

11. Demande d'ajout d'un point supplémentaire par le Conseiller communal Samuël VINCENT pour le groupe UCA

Projet de règlement relatif à l'autorisation de végétaliser les façades (voir annexe).

Agent traitant : Pascal DETOURNAY

Politique responsable : Mélanie MORY

12. Procès-verbal

Approbation du procès-verbal de la séance du 22 février 2024.

Agent traitant : Pascal DETOURNAY

Politique responsable : Gauthier DUDANT

13. Questions orales